



Air France

Juillet 2022

En direct



PACTE

Accord Emploi ou Attrition Continue ?

Alors que notre accord GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels) est encore valide pendant 6 mois, la Direction engage des négociations pour introduire un nouvel accord nommé **PACTE** qui se substituera à l'accord GEPP dès le 1^{er} janvier 2023.

Cet accord « PACTE » *Parcours, Adéquation, Carrière, Transition, Emploi* concerne et impacte la globalité du personnel sol en intégrant pour la première fois le principe de RCC (Rupture Conventionnelle Collective). Il s'agira d'un outil de gestion des « sureffectifs » identifiés par la Direction, mais invisibles sur le terrain, vous en conviendrez.

Quel est donc ce but inavoué et inavouable ? Le silence, voire le mépris de la Direction face à nos interrogations légitimes en dit long sur le dialogue social actuel au sein d'Air-France : à partir de quand estime-t-on qu'un secteur est en sureffectif, quel est l'élément interne ou externe déclencheur...cela concernerait des postes ou des filières métiers...une direction ou en transversalité... etc ?

Pour rappel, un accord de Rupture de Convention Collective **est en cours de négociation localement** pour nos collègues du Court Courrier. C'est dire que la Direction sait déjà faire sans avoir besoin de l'inclure dans un accord qui traite de la gestion des emplois et parcours professionnels.

Le personnel comme variable d'ajustement plutôt que richesse interne voilà ce qui transpire.

A ce stade, la CFE-CGC dénonce les incertitudes et revendique :

- ✓ Un véritable plan d'accompagnement professionnel pour tous
- ✓ Un dispositif fin de carrière uniforme à l'entreprise pour une durée de 36 mois
- ✓ et la liste n'est pas exhaustive !



Et pour les salariés du Court-Courrier :

- ✓ Une négociation locale au plus proche de la réalité du Court-Courrier
- ✓ Si mobilité géographique imposée, la mise en place de dispositifs significatifs permettant d'accompagner cette mobilité, y compris en cas de transition professionnelle.



Deux nouvelles réunions de négociations sont prévues. Nous restons mobilisés pour défendre nos intérêts.

CFE-CGC Air France

Roissy-pôle Le Dôme - 6, rue de La Haye - 93290 Tremblay-en-France
(+33)1.41.56.04.70 - dome.cfecgcaf@gmail.com - www.cfecgcaf.org

